ORBEIL

BULLETIN MUNICIPAL
JUILLET 2019

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE P. 3

LA VIE COMMUNALE

- LE BUDGET P. 4 – 5
- TRAVAUX DANS LES BATIMENTS P. 6
- TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT P. 6
- TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIE P. 6
- L'ECOLE, L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET LE RESTAURANT SCOLAIRE P. 7
- KERMESSE DE L'ECOLE P 7
- LE TEMPS A L'ECOLE P. 8
- LE DOMAINE DE VORT P. 9
- REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE POUR LES PLUS DE 60 ANS P. 9
- LE PLUI P. 9

MAIRIE

- RENSEIGNEMENTS PRATIQUES, HORAIRES, PERMANENCES P. 10
- BÂTIMENTS COMMUNAUX P. 10–11
- CONTACTS UTILES P. 11

TARIF DES LOCATIONS DE LA COMMUNE

- SALLE DES FETES P. 12
- DOMAINE DE VORT P 13–14
- MARABOUS D'ORBEIL ANIMATIONS P. 14
- DEUX VELOS ELECTRIQUES P. 14
- TROIS SALLES POUR BUREAUX P. 14

INFORMATIONS

- SICTOM P. 15
- PROPRIETAIRES DE CHIENS P. 16
- CANICULE P. 16–17
- CHEQUES MOBIPLUS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL P. 17
- RECENSEMENT OBLIGATOIRE DES JEUNES DE 16 ANS P. 18
- NOUVEAUX HABITANTS P. 18
- OPERATION TRANQUILLITE VACANCES P. 18
- DANSONS ET MARCHONS DANS NOS CAMPAGNES P. 18

LES ASSOCIATIONS

- AMICALE LAIQUE P. 19–22
- LES SABOTS D'ORBEIL – BOURREE YSSOIRIENNE P. 23
- LES JOURS HEUREUX P. 23
- BRICOLES ET FARIBOLES P. 24
- ORBEIL ANIMATION P. 24
- LE NEZ A TA PORTE P. 25
- STAGE CLOWN ET LE YOGA DU RIRE P. 26
- PERTHUS PETIT NICE P. 26

CALENDRIER DES FESTIVITES P. 27

Directeur de la publication : Gérard GOURBEYRE
Crédits photographiques : CHALVIGNAC Annie, GARDETTE Christelle, GAYDIER Simone, GIRARD Didier, GOURBEYRE Gérard, MESTAS Chantal, MONTCULIER Corinne, ROUCHON Gérard, SAUVADET Liliane, Roger QUINARD, les associations de Perthus, ADN, Bricoles et Fariboles, le Nez à ta porte, Orbeil Animation, les Sabots d'Orbeil, les Jours Heureux

LE MOT DU MAIRE

Le 5 mars dernier, le conseil municipal approuvait le compte administratif 2018 qui est le résultat des dépenses et des recettes de l'année écoulée.
Ce résultat se traduisait par une diminution de 40 000€ de notre épargne brute, écart entre nos recettes et nos dépenses de fonctionnement. C'est cette épargne brute qui nous permet d'une part de rembourser nos emprunts mais aussi d'approvisionner nos fonds propres qui nous permettent d'investir. D'où provient cette diminution ? Je vous le disais dans le bulletin de juillet 2018, ce sont les diminutions des dotations de l'état (16,84%), la diminution des aides pour les contrats aidés, la diminution des dotations de péréquation du conseil départemental.
Afin de compenser cette perte et pour continuer à investir, nous avons dû prendre des mesures. Nous avons de suite mis de côté l'idée d'augmenter les taxes foncières qui restent inchangées (12,22% pour la taxe d'habitation, 15,52 % pour la taxe sur le bâti et 75,56 % sur le non bâti).
Nous avons changé de fournisseur pour les denrées au restaurant scolaire. A partir de septembre, un plat bio par repas sera servi à nos enfants. Le coût du repas sera aussi par ce fait augmenté.
Nous avons également augmenté les tarifs de location de la salle des fêtes et du centre d'accueil du domaine de Vort.
Sur le plan des dépenses de fonctionnement, toutes les économies possibles seront faites. La commune continue d'investir malgré tout et plusieurs projets sont inscrits au budget 2019. Vous trouverez le détail de ces investissements dans les articles de chaque secteur.

Les normes de sécurité deviennent de plus en plus drastiques. Depuis son ouverture, la commission de sécurité donnait un avis favorable au fonctionnement de notre centre d'accueil du domaine de Vort. Cette fois ci c'est un avis défavorable qui vient de nous être signifié. Afin de remédier à cet état de fait de nombreuses mises en conformité doivent être réalisées. Des demandes de subventions ont été faites auprès de la Région, du Conseil Départemental et de l'Etat. Malgré tout, la commune devra financer 25 à 30% du coût de ces travaux.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) entre dans sa phase finale. Il devrait être opposable en fin d'année 2019. La suppression importante de nos zones constructibles et le fait de nous imposer logements collectifs, habitats groupés et maisons individuelles afin de respecter le SCOT (schéma de cohérence territoriale) pose de très sérieux problèmes. La commune a supprimé la quasi-totalité de ses terrains constructibles. Merci à ceux qui ont bien compris ces règles imposées et qui ont proposé de rendre leurs terrains constructibles en zone agricole. Malgré cela, d'autres terrains ont dû être déclassés ou divisés. Ils se situent au pourtour des villages.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon été et de bonnes vacances.

Gérard Gourbeyre

LA VIE COMMUNALE

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Il est le résultat des dépenses et des recettes réalisées en fonctionnement et en investissement. Il fait apparaître l'excédent ou le déficit de l'année écoulée.

1/ En fonctionnement : (Total des recettes = 738.802 € et total des dépenses = 614.634 €)

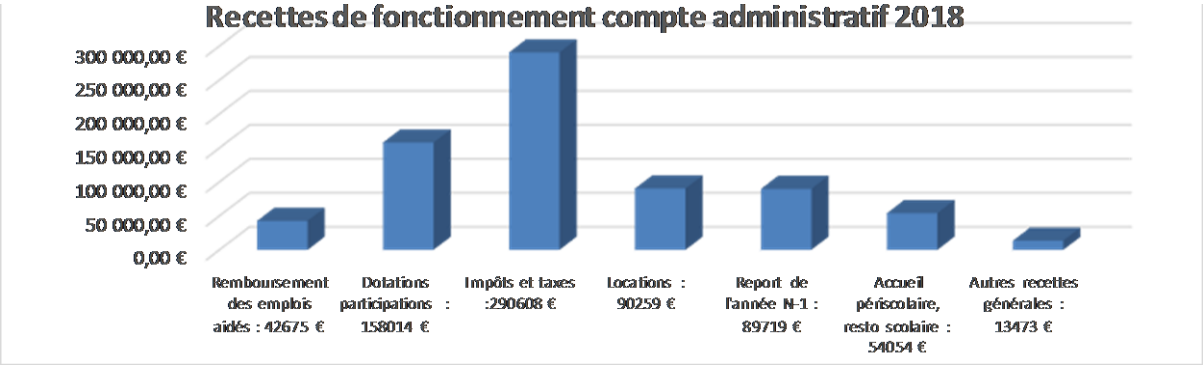

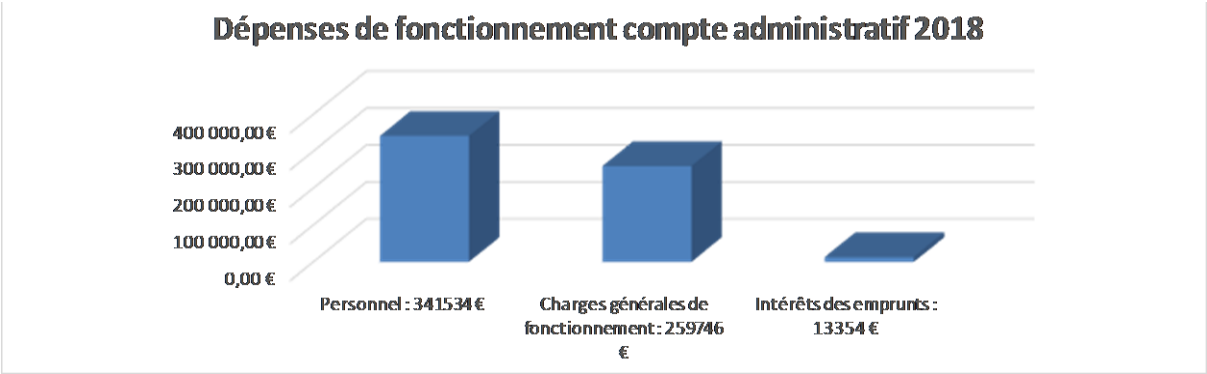

2/ En investissement : (Total des recettes = 210.113 € et total des dépenses = 241.896 €)

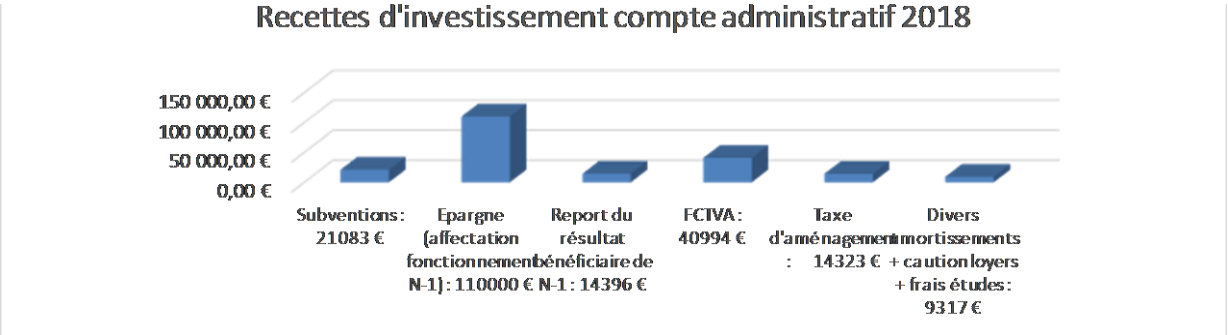

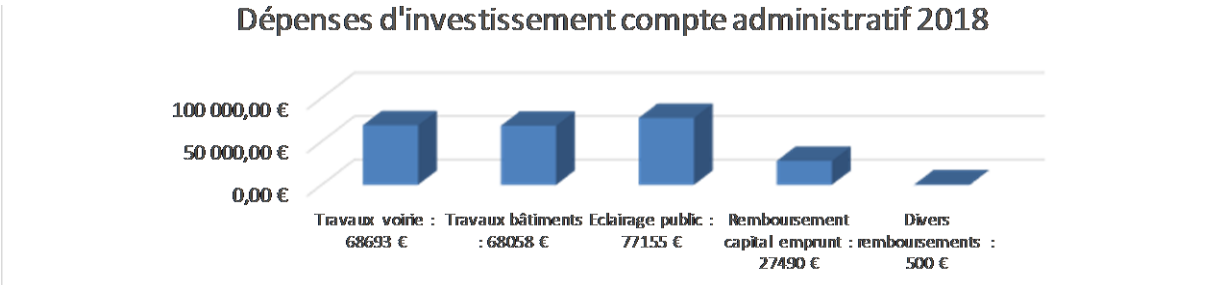

LE BUDGET 2019

Le budget de la commune a été voté en conseil municipal le 9 avril 2019.
Il s'élève à 662.136 € en fonctionnement et à 616.899 € en investissement, soit un total de 1.279.035 €.

1/ En fonctionnement :

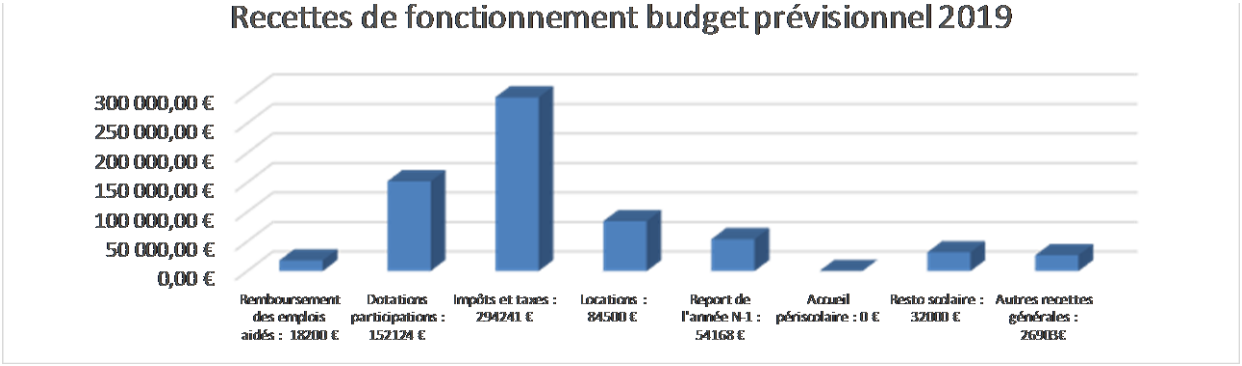

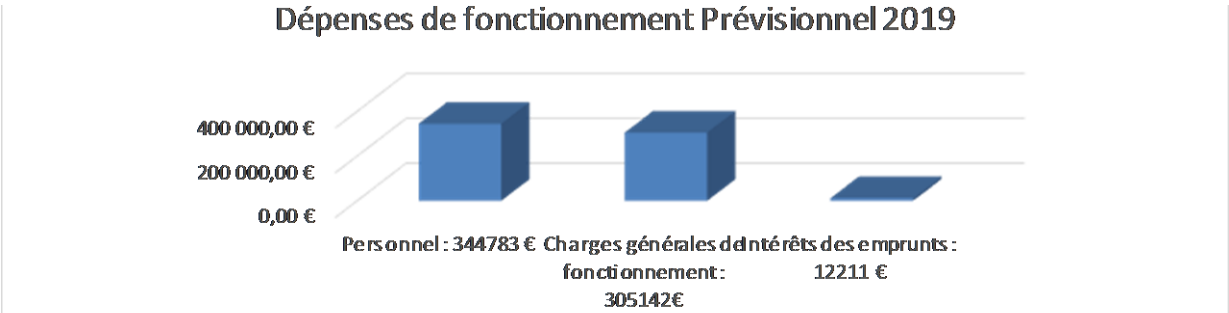

2/ En investissement :

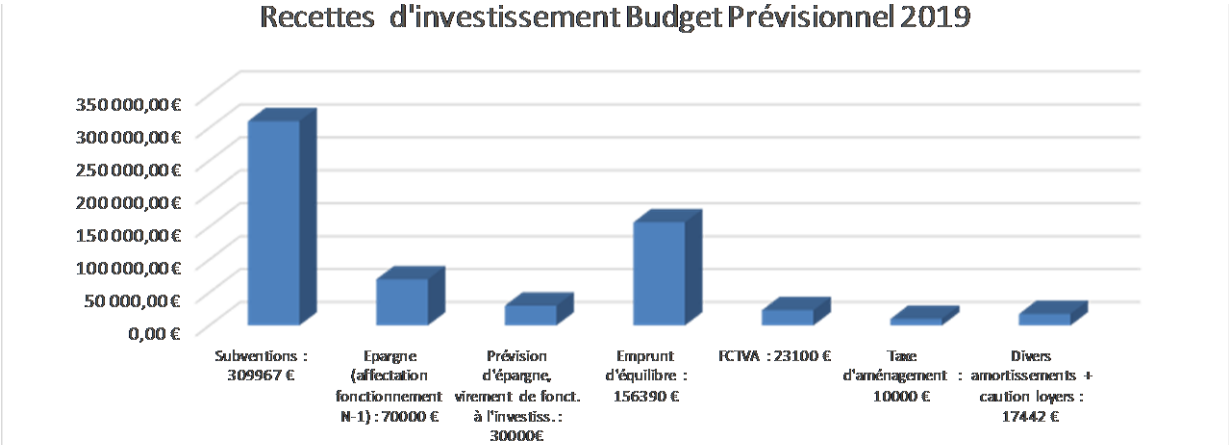

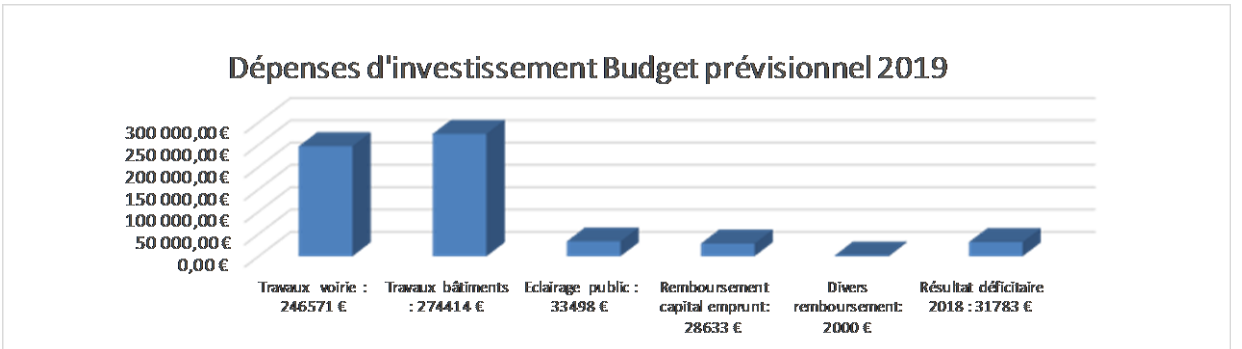

LA VIE COMMUNALE

TRAVAUX DANS LES BATIMENTS

Subventionné par le conseil départemental avec l'opération COCON63, le plafond de la salle des fêtes a été remplacé et isolé avec 30 cm de laine de verre et les dalles du plafond changées. Les employés communaux ont installé un nouvel éclairage et repeint les soubassements. Les portes ont également été remplacées.

A l'ancien presbytrère, les huisseries ont été changées.

Tous les ans, nous réalisons des travaux pour maintenir et améliorer les bâtiments.

Le prochain chantier concerne le mur du cimetière. Sur l'arrière du mur, de la terre va être enlevée. Puis ce dernier sera démoli et reconstruit sur environ la moitié de sa longueur

Thierry RAYNAUD

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Avec le SIREG, la commune d'Orbeil continue son schéma d'assainissement.

Le lotissement d'Orbeil et le village du Chauffour sont déjà en séparatifs. Ce qui veut dire que les eaux de pluies sont séparées des eaux usées et que les eaux usées vont à la station d'épuration d'Issoire.

Les travaux de mise en séparatif du village de Paille viennent de se terminer. Un tuyau relie Paille à Naves.

La subvention du département vient d'être acceptée pour le village de Perthus. La prochaine étape est le lancement des appels d'offres. La mise en séparatif se fera ainsi : L'assainissement des maisons des lieu-dits « le Pont d'Orbeil », La Ribeyre et Perthus Haut arrivera à Perthus Bas. Ensuite ; une pompe de relevage transférera tous les effluents à la pompe de relevage d'Orbeil.

Une fois ce projet fini, sachant qu'une partie du village de Naves (maisons en parallèle de la départementale et du chemin vieux) est déjà raccordée, il ne restera qu'à étudier la partie centrale de Naves afin d'achever totalement les travaux d'assainissement sur la commune.

Bonnes vacances à tous.

Thierry RAYNAUD

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIE

Le conseil municipal a prévu lors du budget 2019 la réfection des chemins suivants pour un montant estimé à 129 132,00€ (HT) (subventionné à 20% par le Conseil Départemental)

- Chemin des Vignes au Chauffour
- Chemin de Champ Gourlu
- Chemin Terreneyre-Beauregard et Beauregard-Naves

Les travaux du SIREG sur Paille étant terminés, les revêtements de surface devraient être achevés fin septembre.

Les travaux HTA rue de la Fontaine Notre Dame devrait débuter à partir du 9 septembre. Il s'agit de passer un câble dans un fourreau (posé en juin 2018 par l'entreprise Chastang) et de déposer les câbles aériens et quatre poteaux Haute Tension.

Au vu des restrictions budgétaires et de la diminution des aides de l'état, il a été décidé de ne renouveler qu'un seul contrat sur les deux existants affectés à la voirie.

Pour information les containers à verre situés en face du restaurant « Le Nirvana » seront déplacés sur le parking du pont d'Orbeil, ces derniers étant situés dans la zone de protection des captages d'eau potable.

Gilles GUERET

L'ECOLE, L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET LE RESTAURANT SCOLAIRE

L'année scolaire touche à sa fin. Les vacances arrivent à grands pas après une année bien remplie.
En effet, les classes sont maintenant équipées d'un nouveau matériel informatique et ce depuis les vacances de printemps. La mise en route est progressive car elle nécessite quelques formations. Grâce à une commande groupée, les enfants bénéficient aujourd'hui de 15 tablettes interactives et les classes se sont vues attribuer tout le matériel demandé par les enseignantes.

La fête de l'école, le 25 mai dernier a encore remporté un franc succès cette année.

Le restaurant scolaire fonctionne désormais avec un seul fournisseur. Outre le côté pratique, cela permet aussi aux cuisinières de travailler des produits de qualité pour un coût raisonnable. Les denrées sont de provenance régionale et dès la rentrée prochaine, un certain nombre d'entre elles seront certifiées biologiques à raison d'un produit par repas.
Ceci engendre quelques modifications : Dès septembre 2019, VOUS DEVREZ INSCRIRE OU DESINSCRIRE IMPERATIVEMENT VOS ENFANTS **LE LUNDI POUR LA SEMAINE SUIVANTE**.
Le prix du repas sera désormais de 4,20 €uros (augmentation liée aux produits bio et au fonctionnement interne au personnel du restaurant) pour les enfants et le personnel et de 7 €uros pour les personnes retraitées de plus de 60 ans habitant la commune d'Orbeil.

Accueil périscolaire, garderie :
Ce service est désormais géré par l'API. Vous devez inscrire vos enfants auprès d'elle pour l'année, ce qui permet ensuite de les inscrire à la séance matin, soir ou matin et soir chaque semaine.
Les tarifs proposés par l'API, sont indexés sur le QF de 400 à 1600. Ils évolueront sur 3 années scolaires
0.60 € - 1.20 € en septembre 2019 pour le tarif à la séance
1.80 € – 7.20 € en septembre 2019 pour le tarif à la semaine.
Pour plus d'informations d'ici juillet, vous trouverez un "portail famille" sur le site internet de l'API ainsi que des permanences du 8 au 12 juillet et du 26 au 30 août 2019.
Les paiements pourront se faire en ligne, par chèque, CESU, espèces ou prélèvements.
Suite à ce changement, les 30 minutes gratuites ne sont plus d'actualité. La garderie sera payante dès 16h. Le reste du fonctionnement est identique (pédibus et goûter compris).
Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances.

Mireille GAYARD et Elisabeth TIXIER

KERMESSE DE L'ECOLE

Le 25 mai dernier, la kermesse de l'école d'Orbeil a débuté par une chanson interprétée par chaque classe.
Pendant que certains enfants profitaient de différents jeux, d'autres ont eu le plaisir de participer à un tournoi de foot.
Cette année, un jambon ainsi qu'un saucisson ont été mis en jeu.
La mairie a par la suite offert un apéritif.
Un barbecue a clôturé cette belle journée.
Merci aux maîtresses, à M. le Maire ainsi qu'à tous les parents qui se sont investis pour rendre cette fête de l'école mémorable.

Les parents d'élèves

LE TEMPS A L'ECOLE

Des activités variées à l'école d'Orbeil :

L'école a participé à « la semaine sans écran », action organisée par l'Education Nationale, avec d'autres écoles de la région. Le but était de limiter au maximum tous les écrans présents à la maison. Enfants mais aussi adultes se sont lancés dans ce défi. Cette semaine a été l'occasion de prendre conscience de notre temps passé sur ces écrans mais aussi d'en profiter pour faire d'autres activités.

Mardi 14 mai : exposition de peintures et de sculptures au centre Jean Prouvé à Issoire. Catherine Lepage exposait ses peintures et ses poupées de tissus.

Jeudi 23 Mai, **Florence** de l'association Chauve-Souris Auvergne est venue parler de la chauve-souris aux élèves de PS et MS. Elle était accompagnée de **Talie**, une chauve-souris marionnette. Ce moment de partage a permis aux élèves de découvrir cet animal souvent malaimé.

Les élèves de CE et CM ont présenté leur travail musical mené avec Gilsèle Dumaigné depuis le mois de janvier. Les parents ont pu apprécier les chansons ainsi que le spectacle rythmique.

Nathalie CHALENDE et l'équipe enseignante

LE DOMAINE DE VORT

Les règles en matière de sécurité étant de plus en plus pointues, des travaux de mise à jour ont commencé au domaine de Vort pour mettre aux dernières normes les installations; le tout pour un coût très élevé ce qui nous a aussi contraints à augmentater les tarifs de location.

Comptant sur votre compréhension nous vous souhaitons de très bonnes vacances.

Gisèle VIDAL et Christelle GARDETTE

REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE POUR LES PLUS DE 60 ANS

Outre les employés communaux et les enseignants, les personnes de plus de 60 ans ont la possibilité de venir chercher le repas préparé par les employées du restaurant scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant la période scolaire. Ils doivent réserver leur repas le lundi de la semaine précédente et venir le récupérer avec leurs propres récipients de 11h à 11h30. Le tarif est de 7 €

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) DES COMMUNES D'AULHAT-FLAT, BRENAT, ORBEIL, SAINT-BABEL ET SAINT-YVOINE

AGGLO PAYS D'ISSOIRE

Le PLUi, prescrit en 2015, a été arrêté en conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire le 17 décembre 2018. Après une phase de consultation des partenaires de 3 mois (Etat, chambres consulaires, Département, Région, Autorité Environnementale, …) il a fait l'objet d'une enquête publique du 9 mai au 11 juin 2019. Celle-ci a permis à la population de prendre connaissance du projet de développement du territoire pour les 12 années à venir : 143 observations ont ainsi été recueillies sur plusieurs thématiques (constructibilité des terrains, aménagement de certains secteurs, préservation du patrimoine,…).

Avant son approbation définitive à l'automne 2019, le PLUi va désormais faire l'objet de modifications pour prendre en compte les remarques des partenaires et les demandes des administrés, dans le respect de la règlementation et des servitudes qui peuvent s'appliquer sur le territoire (secteurs inondables, risques de ruissellements, périmètres de réciprocité des exploitations agricoles,…).

Contact

Agglo Pays d'Issoire
Service Urbanisme Planification
Place du Postillon BP 90162
63504 ISSOIRE Cedex
www.capissoire.fr
urbanisme@capissoire.fr
Tél. : 04 73 55 90 48

MAIRIE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

1, Rue des Ecoles - 63500 ORBEIL
Tél. : 04.73.89.19.16
Fax : 04.73.89.08.49
Adresse mail : mairie.orbeil@wanadoo.fr
Site Internet : www.orbeil.com ou www.orbeil.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

Lundi, jeudi et vendredi de 16 h à 18 h.

PERMANENCE DES ÉLUS

Secteur	Responsable	Suppléants	Permanences en mairie
Administratif	Gérard GOURBEYRE Maire		Tous les jeudis de 17h00 à 18h00
Bâtiments communaux et urbanisme (*)	Thierry RAYNAUD Premier adjoint	Bruno LAURENT	Tous les lundis de 17h00 à 18h00
Voirie urbaine et rurale, réseaux	Gilles GUERET Deuxième adjoint	Frédéric BOUILLAND (voirie) Adrien VIALON (espaces verts)	Tous les vendredis De 17h00 à 18h00
Ecole, accueil périscolaire et affaires sociales	Mireille GAYARD Troisième adjoint	Elisabeth TIXIER	Assure les remplacements et sur rendez-vous
Domaine de Vort	Gisèle VIDAL Quatrième adjoint	Christelle GARDETTE	Assure les remplacements en cas d'absence du maire, du premier et du deuxième adjoint

(*) Pour toutes les affaires d'urbanisme (demande de permis de construire, renseignements et certificats d'urbanisme, etc.), veuilllez **impérativement** vous adresser à Thierry RAYNAUD les lundis de 17h00 à 18h00.

ÉCOLES

Téléphone groupe scolaire : 04.73.55.59.27
Adresse mail : ecole.orbeil.63@ac-clermont.fr

RÉSERVATIONS DE LA SALLE DES FÊTES

Adresse de la salle : Chemin d'Ybois, Le Chauffour, 63500 ORBEIL
Téléphone (mairie) : 04.73.89.19.16
(lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

DOMAINE DE VORT

Gîte de séjour, location de salles pour formations et séminaires

Adresse :	Domaine de Vort 63500 ORBEIL
Téléphone et fax :	04.73.89.53.12
Portable :	06.08.00.03.43
Adresse mail :	vort.orbeil@wanadoo.fr
Site Internet :	www.orbeil.com ou www.orbeil.fr

AGGLOMÉRATION DU PAYS D'ISSOIRE

Adresse :	7ter Boulevard André Malraux 63504 ISSOIRE cedex
Téléphone :	04.15.62.20.00

CONTACTS UTILES

- **Service de l'eau : SUEZ**
  Accueil client à Issoire : 10 Avenue Pierre Mendès France : lundi à jeudi 8h30-12h et 13h30-16h30, vendredi 8h30-12h et 13h30-16h
  Contact par téléphone : Service Client : 04 2010 2020 (prix d'un appel local) lundi à vendredi 9h-13h et 14h-19h, samedi 9h-12h
  En cas d'urgence 24h/24 : 0977 401 135 (même en journée)
  Contact par internet : agence en ligne : www.toutsurmoneau.fr
- **E D F – Gaz de France:**
  En cas de panne sur le réseau électrique : 0 810 333 063
  Conseiller clientèle EDF : 0 810 050 333
- **Gendarmerie :**
  En journée de 8h à 19 h : 04.73.89.80.80 (gendarmerie d'Issoire)
  Urgences 24H/24 : 17 (Centre opérationnel de Clermont-Fd)
- **Pompiers :** 18
- **SAMU :** 15
- **Centre anti-poisons de Lyon** 04.72.11.69.11
- **« Allô service public »** 3939 (*)

et le portail internet de l'administration française : www.service-public.fr informent l'usager sur les sujets de la vie quotidienne et l'orientent vers les organismes administratifs lui permettant de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches.

(*) le 3939 est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30. (0,12 € TTC/min à partir d'un poste fixe)

- **CABINET D'INFIRMIERES D'ORBEIL**
  12, Route d'Issoire – Le Chauffour – 63500 ORBEIL Tél : 04.73.89.68.53
  Les infirmières tiennent une permanence à leur cabinet du Chauffour tous les lundis de 7h à 10h sauf les jours fériés.
- **TAXI D'ORBEIL** Tél : 04.73.55.92.74
- **Centre d'appel des plaintes de l'Agence nationale des Fréquences**
  (pour signaler les perturbations de la réception de la TNT) : 0970 818 818 (prix d'un appel local)

TARIF DES LOCATIONS

Le tarif préférentiel n'est applicable qu'aux habitants et aux agents communaux d'Orbeil afin de leur permettre de fêter un évènement les concernant personnellement ou concernant leurs descendants ou ascendants en ligne directe (enfants, petits-enfants, parents ou grands-parents). La sous-location ou le prête-nom pour le compte d'une personne n'habitant pas sur la commune sont totalement interdits.

SALLE DES FETES – TARIF AU 1ER JUILLET 2019

Bénéficiaires	**Grande Salle**	**Petite Salle**	**Cuisine**	**Forfait location GS+PS+C**
Particuliers habitant la commune et agents communaux	190 €	75 €	42 €	307 €
Particuliers et associations hors commune	415 €	180 €	96 €	600 €
Associations de la Commune d'Orbeil (Amicale Laïque, Les Jours Heureux, Orbeil Animation, Les Sabots d'Orbeil-Bourrée Yssoirenne, Association des Chasseurs, Bricoles et Fariboles, Associations des Jeunes, Collectif le Pied en dedans, le Nez à ta porte).	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Associations de la commune pour professionnels à but lucratif	415 €	180 €	96 €	600 €
Forfait ménage	200 €	100 €	100 €	400 €
Caution pour les deux salles	800 €	800 €		
Forfait chauffage	50 €	20 €		70 €

Location à la demi-journée les lundis, mardis, mercredis et jeudis	**Grande salle**	**Petite salle**
Particuliers et associations extérieures à la commune pour faire des réunions en semaine	190 €	85 €
Habitants de la commune et agents communaux en semaine	105 €	50 €
Forfait ménage	200 €	100 €
Caution pour les 2 salles	800 €	800 €
Forfait chauffage	40 €	15 €

Location aux associations et intervenants privés extérieurs à la commune pour la pratique d'activité un soir par semaine sauf les week-ends pour une saison débutant en septembre et se terminant en juin de l'année suivante.	Grande salle	Petite salle
Tarif pour la saison :	1.622 €	883 €

DOMAINE DE VORT – TARIF AU 1ER AOUT 2019

Le chauffage est refacturé aux locataires en fonction de la consommation réelle de gaz mesurée par le compteur volumétrique.
Le tarif préférentiel n'est applicable qu'aux habitants et aux agents communaux d'Orbeil afin de leur permettre de fêter un évènement les concernant personnellement ou concernant leurs descendants ou ascendants en ligne directe (enfants, petits-enfants, parents ou grands-parents).
La sous-location ou le prête-nom pour le compte d'une personne n'habitant pas sur la commune sont totalement interdits.

SALLE DU CÈDRE (UNIQUEMENT PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES)

Salle avec cuisine **Accueil : 50 personnes maxi**	Tarif week-end (du vendredi au lundi)	Tarif à la journée les mardis, mercredis et jeudis
Particuliers habitant la commune et agents communaux	216 €	121 €
Particuliers et associations hors commune	288 €	162 €
Forfait ménage	150 €	150 €
Caution dégât matériel	500 €	500 €
Caution ménage	150 €	150 €

GITE POUR LES GROUPES

Location sans chauffage (Forfait 10 personnes)	1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 nuits	1 semaine	Pers. suppl. par nuit
Gîte simple avec cuisine (mais sans salle panoramique, ni salle supérieure) pour les personnes extérieures	436€	528 €	607 €	697 €	1 138 €	19 €
Gîte simple avec cuisine (mais sans salle panoramique, ni salle supérieure) pour les habitants d'Orbeil et agents communaux	327 €	396 €	455 €	522 €	853 €	19 €
Gîte avec cuisine et salle panoramique pour les personnes extérieures	752 €	855 €	903 €	991 €	1 383 €	19 €
Gîte avec cuisine et salle panoramique pour les habitants d'Orbeil et les agents communaux	654 €	641 €	677 €			19 €
Gîte avec cuisine, salle panoramique et salle supérieure pour les personnes extérieures	992 €	1 076€	1 104 €	1 176 €	1 578 €	19 €
Gîte avec cuisine, salle panoramique et salle supérieure pour les habitants d'Orbeil et les agents communaux	744 €	807 €	825 €			19 €

- Caution dégâts matériel : 1.000 €
- Caution ménage : 250 €
- Draps de dessus en supplément : 2 € ou possibilité d'apporter son couchage
- Forfait ménage
  - Gîte seul : 108 €
  - Chambre : 27 € par chambre
  - Salle panoramique : 126 €
  - Salle supérieure : 99 €
  - Sanitaires extérieurs : 27 €

GITE POUR LES INDIVIDUELS

- Tarif par personne et par nuit :
  1 personne par chambre 20,00 €
  2 personnes par chambre 15,00 €
  (maximum 9 chambres disponibles)

POUR LES SÉMINAIRES

- Séminaires (salle + matériel) 102 € la journée

MARABOUS DE L'ASSOCIATION ORBEIL ANIMATION

Deux toiles de tente de 35 m2 chacune sont disponibles.
Pour les habitants de la commune 30 € par marabou
Pour les associations de la commune gratuit

NOUVEAU : LOCATION DE DEUX VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

La commune dispose de deux vélos à assistance électrique qu'elle propose à la location.
Les personnes qui hésitent à acheter un vélo électrique peuvent s'essayer en louant pour un week-end ou pour une semaine.

Tarifs :
Location pour un week-end : 50 € par vélo
(le vélo est pris en mairie le vendredi soir entre 17 et 18h et ramené à la mairie le lundi suivant entre 17 et 18h)
Location pour une semaine : 100 € par vélo
(le vélo est pris en mairie le vendredi soir entre 17 et 18h et ramené à la mairie le lundi de la semaine suivante entre 17 et 18h)
(Une caution de 1.200 € par vélo est demandée à chaque location.)

NOUVEAU : LOCATION DE TROIS SALLES POUR BUREAUX

Suite à la suppression des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), les trois salles utilisées sont maintenant vacantes. La commune propose de louer ces trois salles pour un usage de bureau au tarif suivant :

Salle de l'ancienne garderie : 200 € par mois
Salle de l'ancienne bibliothèque (ex-orange bleue) : 150 € par mois
Salle au-dessus de la salle du conseil municipal (mezzanine) : 150 € par mois

PARCE QU'IL EST TEMPS DE TRIER AUTREMENT !

ZERO DÉCHET NON VALORISÉ dans nos bacs gris !

C'est le projet ambitieux du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.
Alléger nos bacs gris est désormais devenu une priorité. C'est un enjeu économique et écologique de taille pour la collectivité.
Le constat est tel qu'en 2019, il y a beaucoup trop de **déchets valorisables dans nos ordures ménagères**. On y retrouve encore des emballages recyclables destinés au bac de tri et des déchets fermentescibles.
Nous devons aujourd'hui **détourner ces tonnages**, en poussant le tri à son maximum et en compostant. C'est la solution la plus efficace pour **réduire la quantité et le coût de traitement des déchets.**

Le COMPOSTAGE DE QUARTIER dans vos communes

A l'horizon **2023**, la loi nous impose **le tri à la source des déchets fermentescibles** pour tous. Alors, pourquoi attendre cette date et ne pas commencer l'aventure maintenant ?
Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE s'est fixé l'objectif de **développer le compostage de quartier** sur l'ensemble de son territoire.
C'est un **dispositif écologique** et **durable** avec un **coût de collecte, de transport et de traitement** quasiment **nul** pour la collectivité et donc pour le contribuable.
Il répond à différents besoins, allant de la **réduction des déchets**, à la **solidarité entre voisins**, en passant par la **réappropriation d'espaces communs**.

Le coût d'un SERVICE PUBLIC PERFORMANT

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE se doit d'assurer une **gestion saine et rigoureuse** afin de **limiter la facture déchets** auprès des ménages. L'évolution des normes, la réglementation et l'enjeu de la protection de l'environnement se traduisent trop souvent par une hausse des coûts.
Certaines communes ont déjà vu leur fréquence de collecte des ordures ménagères ramenée à une seule tournée hebdomadaire. En 2019, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE poursuivra l'**optimisation de ses circuits**.
Soyez assuré que c'est avec une volonté d'amélioration continue et de discipline budgétaire que sera mené ce projet.

Nos BACS DE TRI vont progressivement faire PEAU NEUVE !

En vue de faciliter le geste de tri pour tous les habitants et répondre à la norme nationale, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE changera progressivement **la couleur des couvercles sur ses bacs de tri** ! Ils seront désormais, comme partout ailleurs, de **couleur jaune.**

LE PLASTIQUE, UNE MATIÈRE PLEINE DE RESSOURCES !

Trier, recycler, économiser !
La **valorisation de nos déchets plastiques** offre des économies conséquentes en matière de **ressources naturelles, d'énergie et de CO2**.
1 tonne de plastique recyclée permet d'économiser 700 kg de pétrole brut.
Alors, il n'y a plus de questions à se poser : continuons à trier nos emballages pour préserver notre planète !

PROPRIETAIRES DE CHIENS : Veillez à la sécurité de votre facteur !

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne Rhône Alpes. La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal :

- Une boîte aux lettres accessible et identifiée à votre nom, à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage)
- Une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.

EN PERIODE DE FORTE CHALEUR OU DE CANICULE

La loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 a instauré la création du registre nominatif destiné à recenser les personnes âgées et les personnes ayant un handicap afin de prévenir les conséquences sanitaires d'une canicule. Toutes les personnes qui souhaitent se faire inscrire sur ce registre sont priées de contacter la mairie au 04.73.89.19.16. Cette démarche peut également être effectuée par une tierce personne.

CHEQUE MOBIPLUS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le dispositif MOBIPLUS du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme s'adresse aux personnes qui peuvent rencontrer des difficultés pour se déplacer, à savoir :

- Les personnes de plus de 75 ans, résidant à leur domicile et ne disposant pas de véhicule personnel
- Les bénéficiaires du RSA
- Les jeunes de moins de 26 ans accompagnés par la mission locale

Pour les personnes âgées, les dossiers de demande sont à retirer en mairie.

Pour les autres, contacter le référent au titre du RSA ou le conseiller de la mission locale.

L'attribution de maximum de 2 chéquiers par an de 25 chèques de 3 € permet de payer les taxis partenaires de l'opération.

RECENSEMENT OBLIGATOIRE DES JEUNES DE 16 ANS

Dès q'un jeune (garçon ou fille) atteint l'âge de 16 ans, il doit se présenter en mairie afin de se faire recenser dans le cadre du recensement citoyen obligataire. Il devra fournir sa carte d'identité, un justificatif de domicile et le livret de famille des parents. Une attestation de recensement lui sera fournie qui lui sera nécessaire pour s'inscrire aux examens, concours ou permis de conduire.
Ce recensement lui permettra d'être convoqué ultérieurement à la JDC (journée défense et citoyenneté).

NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants (qu'ils soient propriétaires ou locataires) sont priés de se faire connaître en mairie. N'oubliez pas de venir vous inscrire sur les listes électorales.

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Suite à une réunion avec les référents sécurité dans le cadre de la participation citoyenne, la gendarmerie rappelle l'opération tranquillité vacances.
Ce dispositif permet de solliciter la surveillance de votre domicile pendant vos vacances. Vous pouvez informer la gendarmerie de votre période d'absence soit en vous rendant directement à la gendarmerie d'Issoire (rue du Cerf-Volant) et y remplissant le formulaire de demande, soit en vous inscrivant sur le site servicepublic.fr.

DANSONS DANS NOS CAMPAGNES

Cette activité a débuté le 18 mai 2019 dans la petite salle des fêtes du Chauffour. Malgré peu de publicité, elle a réuni entre 10 et 15 personnes les lundis après-midi de 14h30 à 15h30 pour pratiquer différentes danses en duo ou en solo.
Nous espérons que le CROMS pourra obtenir les subventions nécessaires pour maintenir cette activité à la rentrée de septembre car tous les participants ont apprécié ce moment très convivial qui permet de bouger en compagnie et de se faire de nouveaux amis. Précisons que cette activité est entièrement gratuite.
Nous communiquerons dès que nous saurons la reprise de l'activité.

MARCHONS DANS NOS CAMPAGNES

Le CROMS est également à l'initiative de l'opération Marchons dans nos campagnes. Tous les mardis après-midi, un animateur propose des petites randonnées aux séniors, ainsi qu'une petite collation après l'effort. Cette opération est également gratuite et permet aux séniors de sortir et de pratiquer une activité physique douce et de rencontrer d'autres personnes, ce qui contribue à renforcer le lien social.

LES ASSOCIATIONS

L'AMICALE LAIQUE

LE MOT DU PRESIDENT

L'année se termine, et il est temps pour tous de prendre quelques vacances bien méritées. Comme d'habitude, toutes nos manifestations se sont déroulées dans une très bonne ambiance. Certaines, nouvelles, ont connu un beau succès, ce qui nous encourage à les reconduire la saison prochaine. D'autres, comme le judo, ont connu une baisse de fréquentation.
L'année prochaine verra la mise en place de deux nouvelles activités :

- **PILATES**, le jeudi de 10h30 à 11h30 pour les adultes
- **DEFOUL'KIDS**, le mercredi matin pour les enfants des classes GS à CM2

Tout ceci n'a pu se faire que grâce à l'aide des bénévoles, toujours présents, tant pour assurer le bon fonctionnement des sections que pour l'organisation de nos manifestations.

Le mot des responsables de sections, vous donnera plus de détails sur nos activités.
Vous pouvez retrouver toute notre actualité sur le blog de l'amicale (*orbeil-amicale-laique.over-blog.com*), ou sur notre page Facebook.

Quant à moi je vous donne rendez-vous, pour l'assemblée générale, qui se déroulera au foyer Pierre FOURY, le 30 Août à 20h30.

D'ici-là, les membres du conseil d'administration, ainsi que tous les amicalistes se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances, et souhaitent vous retrouver nombreux à la rentrée.

A bientôt

Le président, Didier GIRARD

SECTION GYMASTIQUE

La saison 2018-2019 s'achève.
Vive la nouvelle saison qui démarrera la semaine du 15 septembre, avec les 2 cours de gym d'entretien :
le mardi matin de 10h30 à 11h30 avec Gisèle et le mercredi en fin d'après-midi de 18h à 19h avec Nathalie.
"Bouger c'est la santé" Rendez-vous à la rentrée au foyer Pierre FOURY - LE CHAUFFOUR

Liliane SAUVADET

SECTION JUDO :

La section JUDO a effectué une saison 2018-2019 avec un effectif en diminution par rapport à la saison précédente. Malgré cela, la satisfaction des dirigeants est que les judokas ont été d'une grande régularité dans leur présence tout au long de l'année.

Notons au passage, que le judo apporte un équilibre autant physique que moral, et comme le signale le professeur, c'est au travers des vertus du code moral du Judo, vertus qui sont enseignées durant les cours et qui viennent compléter l'entrainement physique, que l'enfant se développe.

Rappelons que le code moral qui comporte "la politesse, le courage, l'amitié, le contrôle de soi, la sincérité, l'honneur, le respect", est affiché dans la quasi-totalité des clubs français. La saison 2019-2020 débutera en septembre.

Jean-Claude GIOVINAZZO

La saison 2019-2020 débutera en septembre.

SECTION TENNIS DE TABLE

Après la saison dernière, auréolée d'un titre de champion d'Auvergne et de places d'honneur pour toutes les équipes, les résultats de la nouvelle saison sont mitigés.
Le niveau supérieur est forcément plus difficile mais l'ensemble des résultats reste honorable. A noter la bonne intégration de nouveaux joueurs qui laisse augurer de meilleurs résultats pour la prochaine saison. Aussi, nul doute que d'autres titres et coupes viendront étoffer la vitrine de l'amicale laïque déjà bien garnie.
Au critérium départemental, deux joueurs terminent 1er de leur catégorie, et un se classe 3ème au critérium régional. (Allier-Puy de Dôme)
Tous nouveaux joueurs intéressés par la pratique du tennis de table sont les bienvenus.

Entrainement le mardi à partir de 20 heures à la salle des fêtes du CHAUFFOUR.

Philippe DENIS

SECTION MODELISME

- **LES ADULTES**

Cette année notre effectif se maintient à huit. Tout au long de l'année nous avons pu faire évoluer nos modèles, aériens ou navals, au gré des conditions météo pas toujours favorables.

Nous avons aussi participé au salon de la pêche à la grande halle de Clermont où nous avons animé un stand tout au long du salon avec différents clubs de la région.

Nous étions aussi à la biennale du modélisme à Ceyrat organisée au profit des enfants hospitalisés.

A tous ceux qui souhaitent pratiquer ou découvrir notre activité, venez nous rejoindre à notre atelier au foyer Pierre FOURY au Chauffour

Gérard ROUCHON

- **LES ENFANTS**

La saison se termine une nouvelle fois. Les enfants inscrits en début d'année sont toujours présents. L'avion à moteur et le planeur sont prêts à décoller et les 4 bateaux sont en fin de préparation. Les essais ont eu lieu sur le plan d'eau du Mas, toute la journée du 23 juin. C'est l'occasion pour les parents et les fans de modélisme de venir voir évoluer les créations de l'année ainsi que l'exposition des maquettes réalisées dans le département puisque plusieurs sections y étaient présentes.

Henry BOURCHANY

SECTION COUTURE

Nos couturières prennent toujours autant de plaisir à se réunir tous les jeudis de 18h30 à 20h et font chaque saison beaucoup de progrès. Elles arrivent à confectionner robes, vestes et chemisiers avec les conseils et le savoir-faire de Paulette. Elles en retirent une grande satisfaction personnelle.

Cette saison nous avons accueilli deux nouvelles recrues avec beaucoup de convivialité.

Nous nous sommes toutes réunies autour d'un verre pour clôturer la fin des cours.

Bonnes vacances à toutes et rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison.

Paulette SABATIER

SECTION INFORMATIQUE - GENEALOGIE

Une autre année qui s'achève pour la section informatique.
Si l'effectif est resté stable de janvier à mars, il s'est effondré en mai et juin. Mais cela a permis aux derniers participants de bénéficier de toute l'attention des animateurs.
Bien sûr, nous n'avons pas dérogé à notre tradition gourmande avec quelques dégustations de pâtisseries et c'est dans la bonne humeur que les quatre animateurs ont fait leur possible pour apporter aux participants l'aide qu'ils attendaient dans les domaines comme la messagerie, le traitement des photos, des inscriptions sur les sites officiels tels que les impôts, ameli, les mutuelles et autres sites de consultation en ligne des banques, des fournisseurs d'électricité…etc. La maintenance des appareils avec des outils de nettoyage du disque dur a permis de rassurer sur la présence de virus et autres problèmes.
En parallèle de la section informatique "traditionnelle", avait lieu également une section Généalogie, animée par JP ECHALLIER, qui a fait en plus des arbres personnels, un gros travail de recherche sur les morts pour la France de la commune.

Nous vous souhaitons de passer un bel été et espérons vous retrouver en septembre si vous le souhaitez.

Simonne GAYDIER

SECTION THEATRE

Cette année encore, le spectacle de la troupe Quasimodo composé de 3 pièces et un sketch, a réuni un public conquis à l'issue de la représentation.
Rires, sourires et applaudissements ont été au rendez-vous de cette soirée divertissante.
Comme chaque année, une séance de rattrapage est prévue pour celles et ceux qui n'auraient pas pu assister à la représentation d'avril.
Rendez-vous est donc donné le dimanche 17 novembre 2019 à la salle des fêtes du CHAUFFOUR à 14h30.
Pour l'heure, toute la troupe se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et de très bonnes vacances ! *Nathalie MOLIMARD*

LES SABOTS D'ORBEIL
BOURREE YSSOIRIENNE

Notre groupe se compose de 11 danseurs, 6 musiciens et 1 conteur. Nous nous produisons dans les hôtels, les maisons de retraites, les écoles, les fêtes patronales, les mariages, les vides greniers et autres.
Nos prestations sont à la demande et sommes à votre dispositions si vous voulez organiser une festivité avec présence d'un groupe folklorique. Nous étudions toutes les propositions et mettons tout en œuvre pour que cette animation soit un moment de plaisir pour les yeux et les oreilles.

Brigitte COQUELIN

LES JOURS HEUREUX

Après la galette des rois avec revue en image des activités de l'année 2018, l'après-midi du dimanche 27 janvier avec le loto, le repas du mois de mars et la sortie repas-grenouilles à Lorlanges, le club a clôturé sa saison avec le bal musette du 19 mai avec le dynamique orchestre Guy Loubeyre et une sortie à Vulcania le 13 juin, par un beau soleil et beaucoup d'attractions nouvelles.

Invitation à tous ceux qui voudraient se joindre à nous pour la prochaine saison :
L'assemblée générale aura lieu le 12 septembre 2019 après-midi. A l'ordre du jour il y aura, entre-autres, le renouvellement du bureau et le calendrier des activités de l'année suivante.

Vous pouvez nous rejoindre à compter de cette date, sachant que le coût de l'adhésion est actuellement de 20€/personne pour l'année.

Annie CHALVIGNAC

BRICOLES ET FARIBOLES

L'année se termine pour les Bricoleuses…
Comme nous vous l'annoncions l'an dernier, notre expo-vente aura lieu samedi 16 novembre de 9h30 à 16h30 dans la petite salle des fêtes du Chauffour. Vous pourrez y découvrir nos réalisations de 2018 et 2019.
Ce sera peut-être l'occasion de susciter de nouvelles vocations et de vous donner envie de venir nous rejoindre. Nous partagerons volontiers notre goût pour les loisirs créatifs avec les nouveaux ou nouvelles venus.
Alors, nous vous donnons rendez-vous le mardi 3 septembre à 20h30 à la petite salle des fêtes du Chauffour pour la reprise des activités et pour l'assemblée générale.
En attendant, toute l'équipe de Bricoles vous souhaite un très bon été.

Les membres du bureau

ORBEIL ANIMATION

Dimanche 16 juin :
Comme tous les ans, nous avons organisé le vide-grenier. Les exposants et les visiteurs étaient au rendez-vous.
La météo a été clémente. Après un début mitigé, la journée s'est déroulée dans de bonnes conditions et de manière agréable.
Encore un beau moment de convivialité.

Seul bémol au tableau de l'organisation : Il y avait de nombreux emplacements vides car des habitants d'Orbeil qui avaient réservé un emplacement ne sont pas venus. Cela a été préjudiciable à la continuité des stands.

L'an prochain, les organisateurs vont réfléchir à une nouvelle procédure pour éviter ce désagrément.

Fête patronale le samedi 7 septembre
Cette année, malgré la volonté de deux conscrits, la plupart des autres n'ont pas souhaité s'investir et faire perdurer la tradition.
Malgré cela, nous souhaitons organiser la fête patronale mais de façon plus restreinte.
Le samedi après-midi une pétanque sera organisée pour les habitants de la commune sur le parking de la salle des fêtes. Suivra un apéritif, la retraite aux flambeaux à partir de 21h30 et dans la foulée le traditionnel feu d'artifice.

Dimanche 22 septembre :
Randonnée de 11 km organisée par Balirando et Orbeil Animation réservée aux habitants de la commune avec apéritif gratuit.
Départ et arrivée : Salle de Naves

LE NEZ A TA PORTE

LE NEZ à TA PORTE
pour faire entrer
le **RIRE**
dans les chambres
d'hôpital et
les maisons de retraite

Et voici que se termine doucement l'année scolaire … Que de moments inoubliables cette année pour le Nez à ta porte !
Nous frappons chez Renée … il est 15 heures …. Elle est dans son lit, en chemise de nuit, sous les draps… elle nous aperçoit et d'un bond, d'un seul, elle saute sur ses deux jambes, emportée par un fou rire contagieux qui ne nous quittera plus durant toute la visite ! Et l'on danse et l'on rit et l'on s'embrasse et l'on s'enlace et l'on rit et l'on chante et l'on partage tant d'humanité et d'émotions que nos cœurs en débordent encore aujourd'hui !!!
Merci ! Merci Renée, Odette, Gisèle, André, Jeanne, Marie-Louise, Jean-Paul, Paulette, Michèle et tant d'autres … Merci pour tous ces moments de cœur à cœur, yeux dans les yeux, main dans la main, merci pour ces minutes exceptionnelles où l'on voit les personnes revenir à la vie et où l'on se sent tellement vivant ! Merci pour tous vos sourires et tout votre amour qui nous nourrit au quotidien.
Merci aussi aux enfants que nous croisons à Estaing, à Sainte-Marie ou au festival jeune public de Cournon. Merci de nous autoriser à embarquer comme des gamins dans vos univers imaginaires inépuisables. Merci pour votre complicité, votre sincérité, votre émerveillement ou votre courage. Merci pour votre force et votre capacité à réinventer chaque instant. Merci pour vos éclats de rire et vos regards qui pétillent ! Que de leçons nous apprenons de chacun ! Et quel merveilleux métier que d'être clown à l'hôpital !! Esperluette et Suspension en redemandent !

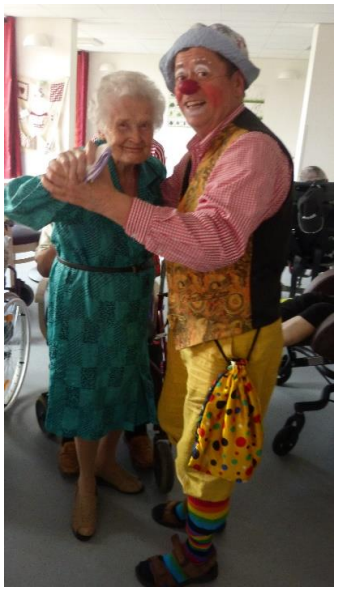

Gaëlle VIVANT, Présidente de l'Association de Clowns à l'hôpital
LE NEZ à TA PORTE, Association reconnue d'intérêt général
2 Chemin des Cotères, 63 500 ORBEIL Tél: 06.09.70.20.52
Courriel : esperluette.63@gmail.com site internet : lenezataporte.fr

STAGE CLOWN

LE NEZ à TA PORTE ET ARCLOWN
Organisent un stage de découverte
CLOWN 1 à ORBEIL
(salle des fêtes du Chauffour)
Les 19 et 20 Octobre 2019
Stage adulte, ouvert à tous,
animé par Gaëlle VIVANT
Renseignements au 06.09.70.20.52
ou sur www.clown.asso.fr

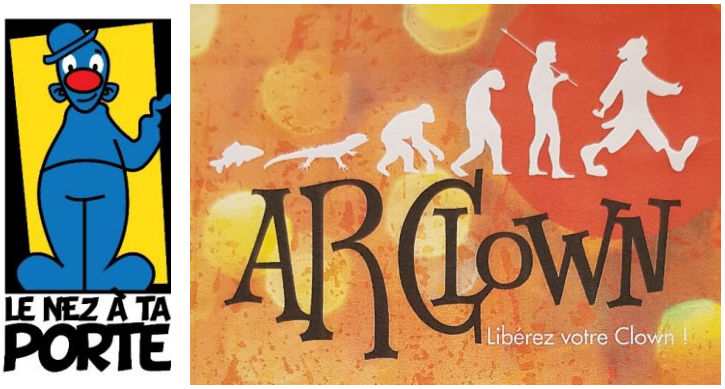

LE YOGA DU RIRIE

Parce que les bienfaits du rire ne sont plus à démontrer, Gaëlle, animatrice de yoga du rire et clown à l'hôpital vous propose de vivre un réel moment de détente, de partage et de convivialité en riant.

Atelier tous les 15 jours le JEUDI de 18h à 19h30 à la salle des fêtes du Chauffour.

Renseignements et inscriptions au 06.09.70.20.52

PERTHUS PETIT NICE

Amis(es) lecteurs et lectrices, bonjour.
L'association Perthus le Petit Nice poursuit son petit bonhomme de chemin. Notre assemblée générale a eu lieu le 20 janvier dernier au domaine de Vort suivie du partage de la galette des Rois.
Le bureau a été intégralement réélu.
Deux dates ont été retenues. La première, le 23 juin, date de notre fête de l'amitié puis mi-septembre pour la reboule.
Le rendez-vous est donc pris au lieu habituel pour les membres de l'association. (Nous avons une pensée amicale pour ceux qui ne pourront pas se joindre à nous).
Nous espérons de tout cœur que la météo soit avec nous pour partager ce moment bien agréable et tant attendu. Chacun d'entre nous a sa vie, son quotidien mais ce jour-là est précieux.

« Perthus, le petit Nice » vous souhaite un bel été et vous dit à bientôt.

La présidente, Josiane Vielle

CALENDRIER DES FESTIVITES DU 2ème SEMESTRE 2019

	Festivité	Lieu	Organisateur
AOUT			
Vendredi 30 août à 20h30	Assemblée Générale	Foyer Pierre Foury	Amicale Laïque
SEPTEMBRE			
Samedi 7 septembre	Fête patronale : Pétanque, Feux d'artifice	Salle des Fêtes du Chauffour	Association d'Orbeil
Dimanche 22 septembre	Randonnée suivie d'un apéritif	Salle de Naves	Balirando Associations d'Orbeil
Dimanche 29 septembre	Bal musette	Salle des fêtes du Chauffour	Les Jours Heureux
OCTOBRE			
Samedi 19 Dimanche 20 octobre	Stage de clowns	Salle des fêtes du Chauffour	Le Nez à ta Porte
NOVEMBRE			
Samedi 16 novembre De 9h30 à 16h30	Exposition-vente des créations de l'association Bricoles et Fariboles	Petite salle des fêtes du Chauffour	Bricoles et Fariboles
Dimanche 17 novembre à 14h30	Théâtre de Quasimodo	Salle des fêtes du Chauffour	Amicale Laïque
Samedi 30 novembre A 14h	Loto	Salle des fêtes du Chauffour	Amicale Laïque
DECEMBRE			
Samedi 7 décembre	Téléthon	Salle des fêtes du Chauffour	Associations d'Orbeil
Dimanche 8 décembre à 15h30	Thé dansant avec Maurice Robert dit « le Cantalou »	Salle des fêtes du Chauffour	Les sabots d'Orbeil – bourrée Yssoirienne
Vendredi 20 décembre	Arbre de Noël des enfants	Groupe scolaire	Amicale Laïque